

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE A L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

*Conformément aux dispositions de la loi NOTRe 2015-951 du 7 août 2015
Relative à la transparence et la responsabilité financière des Collectivités Territoriales*

Le compte administratif rend compte de la gestion de l'ordonnateur de la collectivité à savoir Le Maire.

Ce document de synthèse, qui a la même architecture que le Budget Primitif, rapproche les prévisions budgétaires des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il constate les résultats comptables de l'exercice.

Si le principe de sincérité budgétaire prévaut, il conduit à ne pas surestimer les recettes et ne pas sous-estimer les dépenses.

En comparant la réalisation par rapport à la prévision, un chapitre majeur est notamment concerné par un décalage un peu disproportionné : le 70 (recettes) puisqu'il est impossible de prévoir le montants des produits des services du domaine et ventes diverses.

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT (récapitulatif de la page 5 du compte administratif)

A) LES DÉPENSES :

1) Charges à caractères général (chapitre 011)

Au total, 64 875.36 € réalisés pour 98 651.00 € prévus soit un écart de 33 775.64 € **(-34.24%)**.

Ce chapitre a atteint un niveau proche de 100% cela marque l'ajustement précis des inscriptions budgétaires pour cet exercice avec un suivi au plus près de l'évolution des dépenses.

Certains postes budgétaires ont dépassés cependant leur niveau d'inscription alors que d'autres ont émarginé à la baisse voire en équivalence : il est à noter que l'ensemble des mouvements est resté dans l'enveloppe du chapitre.

Le dépassement de ce chapitre concerne principalement le compte « achat de petits équipements » compte un peu four tout pour les petits achats divers. **(+51.17%)**.

Les autres postes sous-évalués sont les suivants :

- Eau et assainissement (+34.92%)
- Energie-Electricité (+2.42%)
- Carburant (+2.44%)
- Fournitures d'entretien (+43.07%)
- Fournitures administratives (+40.63%)
- Contrats de prestations de services (+8.51%)
- Frais d'affranchissement (+22.47%)

En revanche les postes constatés à la baisse portent sur :

- Combustible (-9.38%)
- Alimentation (-88.98%)
- Fournitures de voirie (-78.31%)
- Entretien de bâtiments (-48.24%)
- Entretien de voies et réseaux (-19.43%)
- Entretien de matériel roulants (-56.13%)
- Contrats de maintenance (-32.05%)

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE À L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

- Primes d'assurance (-19.27%)
- Documentations générales (-47.23%)
- Honoraires (-85.65%)
- Fêtes et cérémonies (-65.21%)
- Catalogues et imprimés (-66.67%)
- Frais de télécom (-14.45%)

2) Dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel émarginent à 57 935.36 € réalisés pour 58 840.00 € prévus soit un écart de 904.64 € (- 1.54%) une marge de manœuvre correcte. Ce chapitre intègre néanmoins certaines contraintes qui s'imposent à nous, notamment la majoration des cotisations retraite et d'URSSAF.

3) Subvention et participation (chapitre 65)

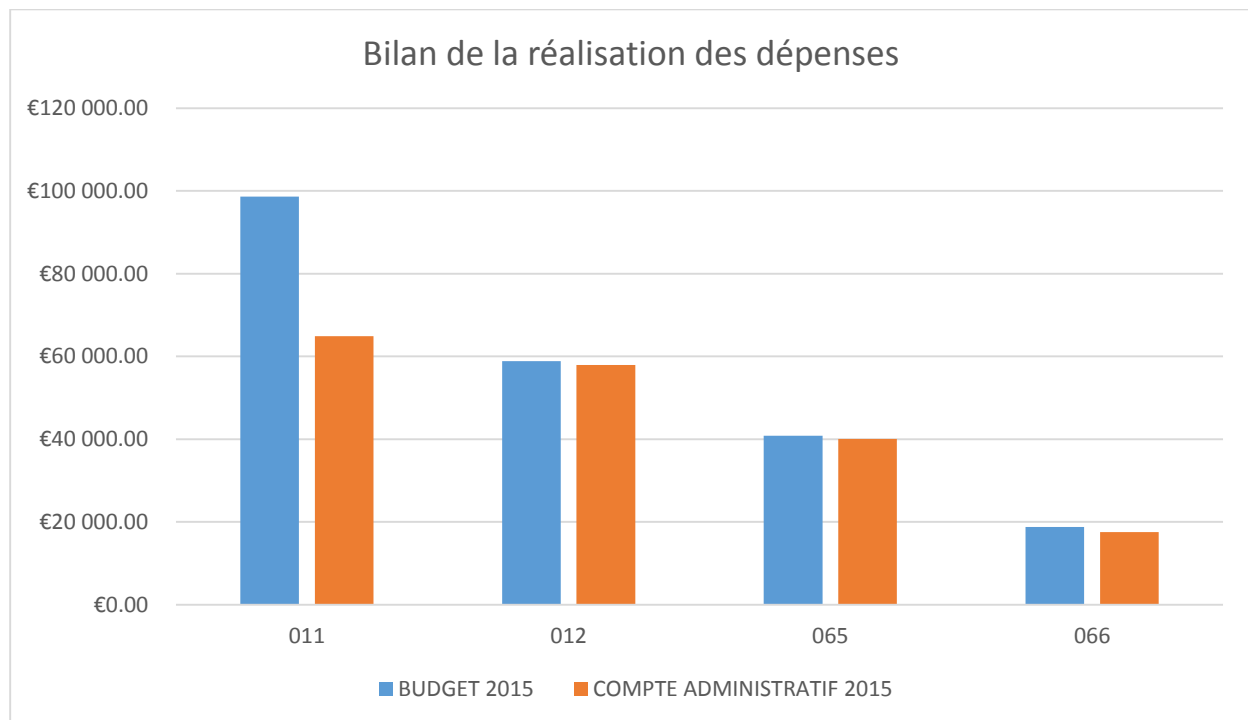
Au total, le chapitre 65, réalise 40 079.00 € globalement stable par rapport à la prévision de 40 832 € avec une participation de 20 543.58 € pour la cantine, le périscolaire, les TAP et les centre aéré de Songeons et Marseille en Beauvaisis pour les périodes des vacances scolaires.

4) Charges financières (chapitre 66 et 16)

Les réalisations liées aux charges de la dette pour la salle multifonctions s'établissent conformément aux prévisions. (Emprunts contractés en 2008).

11 149.48 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital ;

17 394.52 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.



NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE À L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

B) LES RECETTES

5) La fiscalité (chapitre 73)

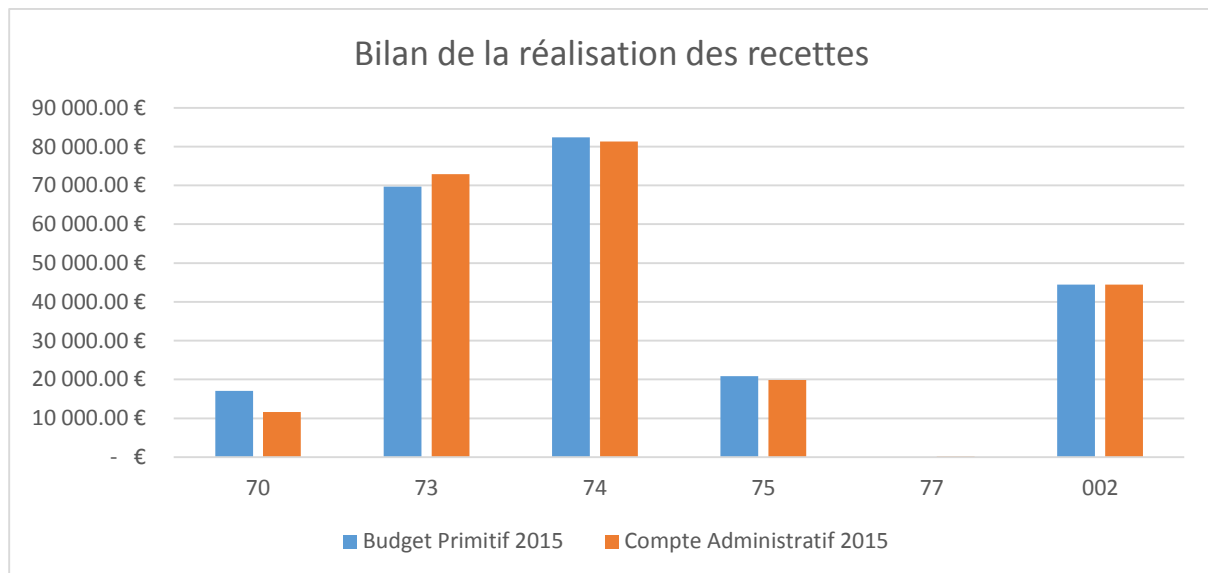
Les recettes fiscales toutes confondues, ont totalisées 72 928.29 € pour 69 661.00 € prévus soit un écart de 3267.29 € (+4.69%).

6) Les dotations et participations (chapitre 74)

Les dotations et participations n'étaient pas connues à l'établissement du Budget Primitif et estimées à 82 430.00 €. Dans le contexte drastique, elles se sont finalement élevées à 81 340.12 € soit un écart de - 1089.88 € (-1.32%).

7) Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les produits des locations ont totalisées une rentrée de 19 851.34 € prévu 20 840.00 € soit un écart de 988.66 € (-4.74%).



II) SECTION D'INVESTISSEMENT (Récapitulatif de la présentation générale de la page 6 du compte administratif)

C) LES DEPENSES

Le volume des dépenses d'investissement pour 2015 s'élève à 15 917.38 € réparti de la façon suivante : 4 767.80 € pour la sécurisation du réseau basse tension aérien pour un prévisionnel de 5 000.00 € soit un écart de 232.20 € (- 4.64%).

Une dépense pour le remboursement du capital des emprunts de 11 149.58 € pour un prévisionnel de 11 152.00 € soit un écart de 2.42 €.

D) LES RECETTES

En 2015, la section d'investissement a été financée de la manière suivante :

- 259.88 € au titre du FCTVA
- 320.01 € au titre de la Taxe d'aménagement
- 15 886.49 € au titre d'un excédent 2014

Globalement, l'exécution du budget 2015 dégage un excédent de 50 465.55 €.

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE À L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Certifié sincère et véritable sur 4 pages, le 8 avril 2016

Mme Lina HEREL, Maire